

## CGU pour l'adhésion individuelle à Swiss-Ski

### 1. Membres individuels

Les membres individuels sont des personnes physiques qui sont enregistrées et gérées directement auprès de Swiss-Ski sans être membres d'un club. L'adhésion commence dès le paiement de la cotisation annuelle à Swiss-Ski.

### 2. Validité de l'adhésion

L'adhésion à Swiss-Ski est valable pendant 365 jours (à compter de l'achat de l'adhésion). Durant cette période, la carte de membre est également valable.

### 3. Inscription

L'inscription à l'adhésion individuelle Swiss-Ski s'effectue via la boutique Swiss-Ski : [www.swiss-ski.store](http://www.swiss-ski.store). Il est impératif de remplir correctement le formulaire d'inscription. Nous nous réservons le droit de demander des renseignements et de refuser des inscriptions si nécessaire.

### 4. Carte de membre numérique

La carte de membre numérique est disponible dans le portail membre quelques jours après la réception de l'inscription.

### 5. Coût

L'adhésion individuelle à Swiss-Ski coûte CHF 50.- par an, incluant un cadeau de bienvenue unique pour les nouveaux membres. Sur demande, le magazine Swiss-Ski Snowactive peut être abonné gratuitement. Le magazine paraît quatre fois par an (de novembre à avril) et contient des informations sur les sports de neige et Swiss-Ski.

### 6. Modes de paiement

Les modes de paiement suivants sont disponibles :

- Carte de crédit (VISA, Mastercard)
- TWINT

### 7. TVA

La TVA est incluse dans tous les prix (si applicable).

### 8. Remboursement

Les paiements effectués par erreur via carte de crédit seront bien entendu remboursés.

### 9. Soutien aux jeunes talents

Les membres Swiss-Ski sont sollicités chaque année pour une campagne de dons destinée aux jeunes talents de Swiss-Ski (le don est volontaire).

### 10. Newsletter

Il est possible de s'abonner à la newsletter Swiss-Ski. En hiver, la newsletter est envoyée chaque semaine, et en dehors de la saison, une fois par mois. Elle contient des informations actualisées et des articles de fond sur toutes les disciplines sportives, les événements grand public et l'association elle-même. Si la newsletter n'est pas souhaitée, elle peut être annulée dans le portail membre.

MAIN PARTNER



PREMIUM PARTNER

RAIFFEISEN

helvetia

BKW

**11. Résiliation**

L'adhésion Swiss-Ski est automatiquement renouvelée pour une nouvelle année. Si elle n'est plus souhaitée, l'adhésion peut être résiliée à tout moment. La résiliation doit être effectuée par écrit à l'adresse suivante : Swiss-Ski, Clubs & Membres, Arastrasse 6, 3048 Worblaufen ou par e-mail à : [mitglied@swiss-ski.ch](mailto:mitglied@swiss-ski.ch).

Worblaufen, Décembre 2024